



**61 ème Session ordinaire de l'Assemblée générale
des Nations Unies**

ALLOCUTION

DE

Son Excellence

Monsieur Didj ob DIVUNGI DI NDINGE

Vice-Président de la République Gabonaise

Représentant

Son Excellence

El Hadj Omar BONGO ONDIMBA

Président de la République, Chef de l'État

**A l'occasion du Dialogue de haut niveau sur les
migrations internationales et le développement**

New York, le 14 Septembre 2006

Vérifier à l'audition

- Madame La Présidente de l'Assemblée Générale,
- Monsieur le Secrétaire Général,
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,
- Excellences Mesdames, Messieurs.

L'initiative de notre Organisation commune, avocat infatigable de la Paix et de la dignité de l'Homme mérite qu'un hommage appuyé lui soit rendu pour la tenue du Dialogue de Haut niveau consacré à la question des Migrations internationales et du Développement.

Il me plaît également de féliciter Monsieur le Secrétaire Général, Koffi ANNAN, pour la qualité du rapport soumis à notre réflexion et qui a le mérite d'exposer avec clarté et courage les défis auxquels nous sommes tous confrontés, ainsi que les mesures à prendre pour les relever.

En me faisant l'honneur de le représenter ici, Son Excellence Hadj OMAR BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, réaffirme l'engagement du Gabon aux idéaux des Nations Unies et me donne l'occasion de partager avec vous l'expérience gabonaise dans le domaine des migrations.

L'appui des Nations Unies à ce dialogue démontre à quel point un tel débat est aujourd'hui nécessaire à ce niveau.

Il nous incombe donc de concevoir ensemble, de véritables stratégies communes dont chacun de nos pays, qu'il soit de départ, de transit, ou de destination, pourra tirer profit.

Madame la Présidente,

Les migrations répondent le plus souvent à des événements conjoncturels, à savoir: des périodes de recession ou d'expansion économique, ou des situations de conflit.

En effet, telle que se déploie aujourd'hui la mondialisation, le tiers de l'humanité continue à sombrer dans la précarité et la pauvreté.

Aussi estimons nous que pour fixer dans la dignité et de manière durable dans leur pays, les candidats à l'immigration illégale, il revient à la communauté internationale de concentrer son action en faveur du développement de certaines régions du monde.

Nous avons tous encore en mémoire les images fortes de ces jeunes africains se lançant à l'assaut des

barrières de Ceuta et Melilla et tout récemment encore les naufragés des Iles Canaries, malgré les dangers qu'ils encourent.

La solution à terme de ce problème ne peut être trouvée qu'à travers le développement et le minimum de bien-être auxquelles aspirent les populations de pays pauvres et notamment la jeunesse africaine en quête d'avenir et d'espoir.

Outre ces raisons économiques et sociales, les conflits et guerres qui perdurent dans beaucoup de régions sont aussi à l'origine des migrations incontrôlées.

Du fait de sa faible population, de ses potentialités économiques, de sa stabilité politique et sociale, le Gabon, à l'inverse de beaucoup de pays en développement est effectivement devenu un pays de destination pour de nombreux migrants à la recherche d'un minimum de bien-être ou d'un havre de paix.

Si ces flux migratoires préoccupent plus que jamais les pays développés, il est aisé d'imaginer les problèmes qu'ils posent à un pays en développement comme le Gabon en termes:

- de capacité d'accueil et d'intégration dans un pays où 30% de la population est d'origine étrangère;
- de sécurité avec près de 55% de la population carcérale du Gabon issue de l'immigration notamment clandestine;
- de dysfonctionnements de l'économie avec le développement d'un secteur informel important et d'une forte fuite de capitaux

De manière schématique, les réflexions menées à ce jour semblent établir deux catégories de pays en matière de migrations internationales:

- les pays de départ ou de transit, généralement les pays pauvres ou moins avancés d'une part;
- les pays de destination, généralement les pays riches ou développés d'autre part.

Il nous importe donc que dans la recherche de solutions et la mise en oeuvre de plans d'action qui permettront une meilleure régulation des migrations, la Communauté internationale accorde une attention particulière à la spécificité de pays comme le Gabon qui doit faire face à la fois aux défis d'un

développement durable et aux problèmes multiformes que posent les migrations non contrôlées.

Madame la Présidente,

En rapport avec le thème général de ce débat, permettez-moi d'évoquer une forme particulière de migration qui ne semble pas être prise en compte, de manière spécifique, dans les réflexions qui ont précédé la tenue de ce Dialogue de haut niveau.

Longtemps en effet, le Gabon mon pays, a été indexé très certainement à tort, par une partie de l'opinion internationale comme étant un pays d'accueil, complice du trafic des enfants à des fins d'exploitation économique.

Pour autant il me paraît important de souligner devant vous que la montée en puissance du phénomène du trafic des enfants dans cette partie de l'Afrique n'est pas le fait du Gabon.

Afin donc de lever toute équivoque sur un tel cliché et dans le but de lutter efficacement contre ce fléau, le Gabon a organisé deux grandes consultations sous régionales en février 2000 et en mars 2002 qui ont vu la participation de 17 pays de l'Afrique de l'ouest et du centre.

Les débats ainsi que les résultats auxquels sont parvenus les participants en font une étape décisive dans la lutte pour l'éradication de ce fléau.

En outre, des opérations visant à sensibiliser l'opinion nationale sur cette pratique, indigne de sociétés modernes, ont été organisées avec le concours du Bureau régional de l'UNICEF et de certaines représentations diplomatiques de pays amis.

Le Gouvernement gabonais estime que la Communauté Internationale et les pays amis doivent d'avantage s'investir pour lutter efficacement contre ce fléau qui appelle une réponse internationale.

Madame la Présidente,

Au-delà d'une solidarité et d'une responsabilité partagées entre les pays et les différentes régions du monde, c'est aussi certes à l'intérieur des pays de départ que peuvent être recherchées les solutions à long terme aux problèmes de l'immigration mais également au plan international par exemple grâce à une plus grande implication de l'OIM dans la régulation des flux migratoires afin qu'ils soient bénéfiques tant aux pays de départ qu'aux pays de destination.

Telles sont, Madame la Présidente, Excellences, Mesdames, Messieurs, les quelques réflexions que la délégation du Gabon, mon pays, entendait verser à ce dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement.

Je vous remercie.